



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Paris, le 8 décembre 2020**

## **L'Hospitalisation à domicile publie son Rapport d'activité 2019-2020**

Publié dans un contexte particulier, le rapport d'activité 2019/2020 de la FNEHAD a vu retarder son édition annuelle, afin de pouvoir également faire un focus sur l'apport de l'HAD durant l'épidémie de la COVID 19. Durant cette crise, les établissements d'Hospitalisation à Domicile ont su montrer leur réactivité et leur capacité d'adaptation, proposant leur appui et apportant un soutien massif notamment aux EHPAD sur tous les territoires où des clusters sont apparus.

Les chiffres témoignent du recours croissant à l'HAD avec une progression d'activité en 2019 de + 7%, et ce pour la seconde année consécutive.

Présents sur tout le territoire français, y compris dans des zones d'habitat isolé, les établissements d'HAD assurent, à domicile, une prise en charge de nature hospitalière, conjuguant complexité des actes réalisés, proximité quotidienne avec les patients et exigence de qualité et de sécurité, leurs interventions étant rendues possibles par le professionnalisme des équipes salariées des HAD et la coopération instituée avec les professionnels de santé libéraux.

Par la nature de sa mission, son organisation, une continuité des soins 24H/24 et son caractère pluridisciplinaire, l'HAD dispose d'une expertise spécifique dans l'évaluation des besoins des patients et la coordination des acteurs de son territoire d'implantation. L'HAD constitue, à ce titre, un levier crucial pour améliorer la pertinence des séjours hospitaliers conventionnels et développer le maintien des malades à leur domicile.

Plébiscitée par nos concitoyens, promue par le Ministère de la Santé, et de plus en plus reconnue par l'ensemble des autres acteurs de santé, l'Hospitalisation à Domicile se veut un partenaire incontournable des nouveaux modes d'organisation de la santé, qu'il s'agisse des hôpitaux avec les GHT ou des professionnels libéraux avec les CPTS.

⇒ [Télécharger le Rapport d'activité 2019/2020 de la FNEHAD](#)

*À propos de la FNEHAD : Créée en 1973, la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile) est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). Expertes en coordination des parcours complexes, les structures d'Hospitalisation à domicile sont des établissements de santé certifiés par la Haute Autorité de santé. La FNEHAD regroupe plus de 250 établissements d'HAD installés sur le territoire métropolitain et ultramarin, quel que soit leur statut juridique. Ces structures réalisent plus de 90 % des journées d'hospitalisation à domicile.*

Plus d'informations : <https://www.fnehad.fr>

CONTACT PRESSE : Aroua HADFI – [a.hadfi@fnehad.fr](mailto:a.hadfi@fnehad.fr) – 01 40 09 68 50